

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 13 décembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 7 décembre 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 32
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 35

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Héléne PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, Marcel PETRE, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Geneviève LEBLOND a donné pouvoir à Jean-Marie DECLOMESNIL, Dominique MARIE a donné pouvoir à Christine SALMON, Micheline GUILLAUME a donné pouvoir à Bruno DELAMARRE.

Étaient absents excusés : Sylvie HARIVEL, Lydie OLIVE, Nathalie TASSERIT, Alain QUEHE, François REPEL, Josiane LECUYER

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Jérémie DESGUEE, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20231213-13 : ENV_ APPEL A PROJET REGION-FEDER « ELABORATION D'UNE STRATEGIE TRAME VERTE ET BLEUE POUR LES EPCI » - PRECISION PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Vu les statuts de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 fixant l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité » ;

Vu l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial le 5 février 2020 par délibération du conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom ;

Vu le Contrat Territoire Eau et Climat 2022-2024 signé le 26/01/2022 avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;

Vu le plan paysage de Pré-Bocage Intercom validé en 2019 ;

Vu la délibération 20230628-10 portant sur la candidature de Pré-Bocage Intercom à l'Appel à Projets Région-FEDER « Elaboration d'une stratégie trame verte et bleue pour les EPCI » ;

Contexte

La Région Normandie, au titre de ses compétences de chef de file en faveur de la biodiversité a élaboré sa « Stratégie Régionale pour la Biodiversité, Normandie 2030 (SRB) » et s'est donné des objectifs ambitieux en matière de déclinaison locale de la Trame verte et bleue régionale : d'ici à 2030, 100% des EPCI normands sont dotés d'un plan d'actions Trame verte et bleue.

Ainsi, la Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens du FEDER souhaite mobiliser et accompagner les intercommunalités à décliner le SRADDET à leur échelle, en leur donnant une traduction opérationnelle au niveau local en réponse aux enjeux.

Une opportunité saisie par Pré-Bocage Intercom

Le dossier de candidature de Pré-Bocage Intercom a été déposé en juin dernier et a été retenu.

Il est demandé à présent à Pré-Bocage Intercom de compléter la précédente délibération votée le 28 juin 2023 afin de préciser le plan de financement prévisionnel de ce projet.

Le montant prévisionnel de dépenses annoncé dans le dossier de candidature a été revu au regard des récents retours de la Région Normandie, notamment sur la non prise en charge des moyens humains liés à l'animation de la démarche par PBI.

Plan de financement prévisionnel

Dans le cadre de cet Appel à Projets, les dépenses éligibles sont prises en charge à hauteur de 80% (Bureau d'étude et actions de sensibilisation). Aussi, il est prévu une prise en charge des frais de fonctionnement (Option de Coûts Simplifiés fixé à 7%).

Il est donc envisagé le plan de financement prévisionnel suivant :

Prestations extérieures	Dépenses éligibles	Financement Région sollicité (80%)	Reste à charge Pré-Bocage Intercom
Bureau d'étude	83 000€ TTC	66 400 €	16 600 €
Actions de sensibilisation (6 animations grand public, 15 animations scolaires) - CPIE	10 000€ TTC	8 000 €	2 000 €
OCS 7%	6 510 € TTC	6 510€	
Total	99 510 € TTC	80 910 € TTC	18 600 €

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à apporter les précisions demandées par la Région Normandie afin de finaliser le dossier de Pré-Bocage Intercom à l'Appel à Projets Région-FEDER « Elaboration d'une stratégie trame verte et bleue pour les EPCI »
- **D'AUTORISER** le plan de financement prévisionnel suivant :

Prestations extérieures	Dépenses éligibles	Financement Région sollicité (80%)	Reste à charge Pré-Bocage Intercom
Bureau d'étude	83 000€ TTC	66 400 €	16 600 €
Actions de sensibilisation (6 animations grand public, 15 animations scolaires) - CPIE	10 000€ TTC	8 000 €	2 000 €
OCS 7%	6 510 € TTC	6 510€	
Total	99 510 € TTC	80 910 € TTC	18 600 €

- **DE DIRE** que les crédits seront prévus aux budgets 2024 et suivants afin de mener à bien la démarche d'élaboration de la stratégie Trame verte et Bleue de Pré-Bocage Intercom
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20231213-20231213-13_DEL-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023